

## Communiqué de presse national : l'Ain identifié à un niveau de risque « sécheresse » très probable pour l'été 2020 – une instruction technique à venir pour améliorer la gestion des situations de sécheresse

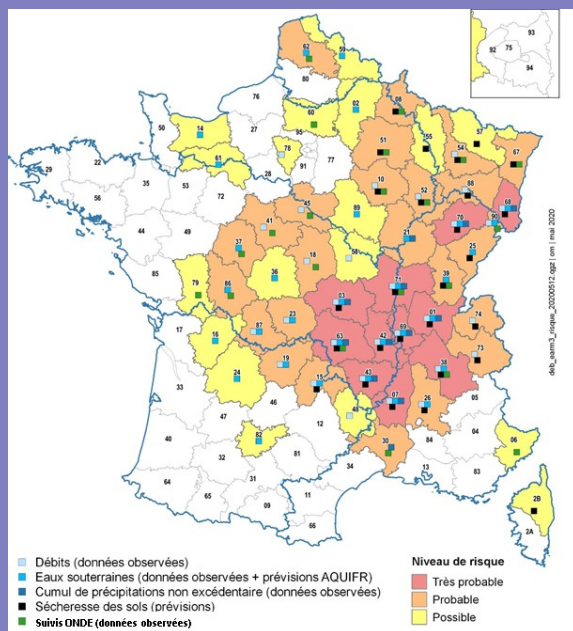
Le comité national de l'eau s'est réuni le 14 mai 2020 sous la présidence d'Emmanuelle Wargon.

*Dans ce cadre, l'Ain a été identifié parmi les départements à risque très probable de sécheresse pour cet été.*

Lors de ce comité, ont été annoncées :

- la sortie prochaine d'une instruction technique demandant aux préfets de prendre de nouvelles dispositions pour anticiper davantage les situations de sécheresse et améliorer la gestion de crise ;
- la mise en place d'un service numérique d'information sur les restrictions d'usage afin de faire connaître plus simplement et rapidement au grand public la situation de déficit et les mesures à respecter.

[Retrouvez le communiqué de presse dans son intégralité](#)



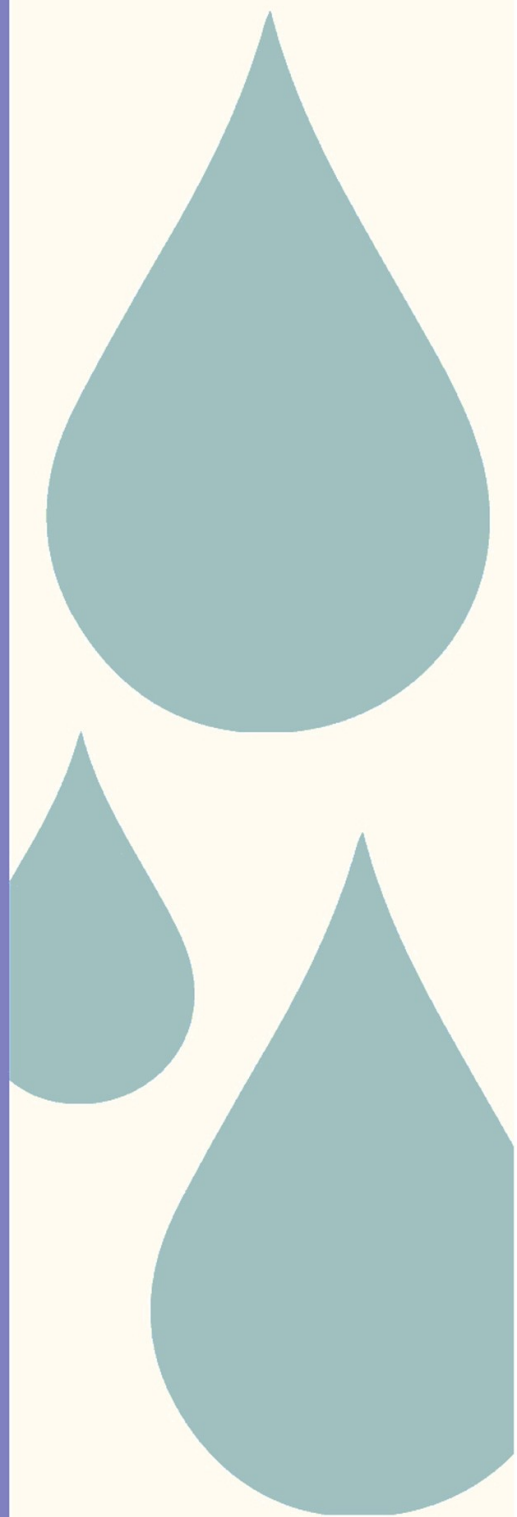
## Risque de sécheresse en 2020 : interview France 2 du 19 mai

Suite à ce communiqué de presse, France 2 a souhaité rencontrer les acteurs de terrain pour mieux comprendre ce problème local de probabilité forte de sécheresse estivale. L'interview a porté sur la Dombes et plus spécialement sur le remplissage des étangs, la situation de la nappe « Dombes-Certines » et la nécessaire amélioration de la connaissance du fonctionnement de cet aquifère.

[Lien vers la page du site « francetvinfo.fr »](#)

## Projet d'instruction nationale « sécheresse »

La future instruction technique précisera les adaptations à engager par les préfets pour un pilotage et une anticipation de la gestion des crises en périodes d'étiage plus efficaces et lisibles (coordination interdépartementale, clarté des arrêtés-cadre, création de comités départementaux « ressources en eau », utilisation de l'ensemble des expertises disponibles, prise rapide des arrêtés de mesure de restriction, renforcement des contrôles et amélioration de la communication). Elle rappelle la nécessité de se doter d'un volet ORSEC eau potable ainsi que d'outils de planification pour éviter les pénuries d'eau potable, anticiper le changement climatique et mettre en place des mesures adaptées pour gérer les déficits structurels de la ressource en eau.



Ces dispositions devront être déclinées au niveau de chaque bassin par le préfet coordonnateur de bassin. Le projet de cadrage régional « sécheresse » en cours de discussion répond aux orientations de cette instruction.

## Projet de cadrage régional « sécheresse » : une phase de concertation en cours

Courant 2019, des discussions ont été engagées au niveau régional pour un cadrage des mesures « sécheresse ». Ce sujet était inscrit à l'ordre du jour de la séance de la commission régionale agriculture-environnement qui devait se tenir le 18 mars dernier (discussions sur les mesures s'appliquant à la profession agricole). Compte tenu de la crise sanitaire, cette réunion avec les organisations professionnelles agricoles (OPA) a été ajournée. Elle se tiendra probablement à l'automne 2020. A contrario, une réunion avec les représentants du monde industriel a pu être organisée récemment.

## Stratégie régionale « eau-air-sol »

La stratégie régionale « eau-air-sol » de l'État projetée à 2040 traduit la nécessité de traiter conjointement les enjeux concernant l'eau, l'air et le sol. Elle a été adoptée par le préfet de région le 18 mai 2020.

Un des axes de ce document stratégique est de favoriser l'émergence de projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) afin d'anticiper les enjeux d'avenir en matière de gestion quantitative et de co-construire les projets de territoire avec les acteurs locaux.

## Fonctionnement du Comité Départemental de l'Eau (CDE)

Il avait été évoqué, lors de la réunion d'installation du comité départemental de l'eau du 12 mars dernier, la possibilité de constituer un groupe technique en charge de la gestion des épisodes de sécheresse. L'objectif était double : réduire le nombre de participants, tout en ayant une représentation de chaque usage. La conciliation de ces deux souhaits s'avérant trop complexe, cette idée a finalement été abandonnée. La possibilité de consultation par voie dématérialisée, encouragée au niveau national et reprise au niveau régional, pourra être utilisée. L'organisation de réunions du CDE en visioconférence pourra également être envisagée (notamment cette année du fait de la crise sanitaire en cours). Le comité départemental de l'eau continuera de se réunir en séance plénière *a minima* en automne et au printemps.

## État de la ressource en eau

Après un début de printemps extrêmement sec, depuis la fin avril, quelques épisodes pluvieux ont permis d'améliorer l'indice d'humidité des sols. Ces pluies n'ont pas été suffisantes pour recharger les nappes ou augmenter significativement les débits des cours d'eau (à l'exception d'une pointe de débit temporaire liée à un épisode intense de pluie). La partie montagneuse du département a bénéficié de pluies plus importantes que la plaine, notamment début mai.

À ce jour, sur le bassin de gestion eaux superficielles de la Dombes, les débits sont relativement faibles, proches de la situation de vigilance, notamment sur la Serein et la Chalaronne. Sur les autres bassins de gestion eaux superficielles, les débits sont à la baisse mais à un niveau plus élevé. Pour la rivière d'Ain, le barrage de Vouglans était à la cote 425 m NGF le 25 mai 2020 et le débit en sortie du barrage d'Allement était de 12,3 m<sup>3</sup>/s.

Pour les eaux souterraines, le bassin de gestion « Dombes-Certines » reste en situation d'alerte. Dans le Pays de Gex, les niveaux des nappes sont satisfaisants. Sur la Plaine de l'Ain, les niveaux sont remontés temporairement, suite à une hausse des débits de la rivière liée aux pluies, puis ont baissé à nouveau quand le débit est revenu au débit réservé. À ce jour, la nappe se trouve en situation de vigilance.

Les prévisions météorologiques annoncent des possibilités d'orages en milieu de semaine prochaine. En l'absence de pluviométrie conséquente la semaine prochaine, les débits des cours d'eau de la Dombes pourraient franchir le seuil de vigilance.

La situation au niveau du puits AEP de Pizay reste sous surveillance. Au mois d'avril, les niveaux ont été plus bas que ceux de 2019.

